

“Humilier un enfant comme ça, C’EST INADMISSIBLE!”

▶ Mathieu a été harcelé pendant un an par son prof de math. Sa maman se bat pour que le professeur ne puisse plus enseigner.

▶ Pendant une année scolaire, Mathieu, élève doué et introverti, a été victime de harcèlement de la part de son professeur de math. Pendant plusieurs mois, il a tout gardé pour lui, jusqu'à ce que la situation devienne insupportable et qu'il finisse par tout raconter à ses parents.

“Il est rentré en deuxième secondaire l'année dernière et en octobre, on a remarqué qu'il n'allait pas bien. Il paraissait éteint et se réfugiait dans les jeux vidéo. Il s'est mis à pleurer pour un oui ou un non et ses résultats scolaires se sont dégradés. On a d'abord mis ça sur le compte de l'adolescence mais on sentait que quelque chose n'allait pas. En mars, on l'a accompagné chez un psychologue et après deux minutes de consultation, il a fondu en larmes et a raconté qu'il était le bouc émissaire de son professeur de math depuis le début de l'année scolaire. Notre fils nous a raconté les brimades qu'il subissait et nous a appris que

son professeur l'obligeait à s'asseoir par terre en classe. En entendant ça, je suis tombée de ma chaise!”, explique-t-elle.

Choquée par ces révélations, Hélène a pris contact avec la direction de l'école. Et là encore, c'est la stupéfaction.

“On a appris que la direction essayait de constituer un dossier contre ce professeur depuis plusieurs années pour

ce problème de harcèlement. Mais comme il est nommé, ils ne peuvent pas le renvoyer si facilement. On a donc adressé une plainte auprès du pouvoir organisateur et on attend des nouvelles. On nous a dit que ça pouvait prendre du temps. Il y a une vraie loi du silence qui entoure le harcèlement exercé par des enseignants. Pas un seul professeur n'a tendu la main à mon fils alors qu'il a souffert pendant plusieurs mois. J'ai appris plus tard qu'il s'était autosaboté en classe pour ne pas avoir de trop bons résultats. Il visait 55% alors que c'était un excellent élève, sur-

tout en math. La preuve, c'est qu'il a réussi son CE1B avec 96% à la fin de cette année. Ça montre que ce professeur s'en est pris à un tout bon élève mais qui est peut-être un peu introverti. Certains enfants sont peut-être infernaux mais humilier un enfant comme ça, c'est inadmissible!”, dénonce-t-elle.

MAINTENANT, MATHIEU va beaucoup mieux. Il a changé d'école et s'est fait de nouveaux amis. Il continue cependant à voir un psychologue tous les quinze jours. Et sa maman continue à se battre. “J'essaye de faire bouger les choses pour tous les autres enfants victimes de harcèlement de la part d'un professeur. J'ai appris que le professeur de math de mon fils avait un nouveau bouc émissaire cette année. Jusqu'où faut-il aller pour qu'il arrête? Faut-il attendre qu'un enfant fasse une tentative de suicide? Ce n'est pas possible, il faut que ça change!”

Maïli Bernaerts

“ RÉACTION

Bernard Devos
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
AUX DROITS
DE L'ENFANT

“Le harcèlement est une faute

grave!”

“Les écoles prévoient plusieurs procédures qui permettent aux enseignants d'adresser des remarques aux élèves qui ont eu des comportements problématiques: ils peuvent faire des remarques dans leur journal de classe ou

imposer des retenues. Mais répéter à un élève qu'il ne vaut rien, qu'il n'est pas intelligent et ne réussira jamais rien, lui faire subir des traitements dégradants à répétition, c'est du harcèlement et c'est une faute grave!”

Ma. Be.

DÉJÀ 60 PLAINTES auprès du délégué général AUX DROITS DE L'ENFANT

▣ De plus en plus de parents osent dénoncer les enseignants harceleurs.

► Quand on parle de harcèlement scolaire, on pense généralement à un groupe d'élèves qui s'attaquent à l'un de leurs camarades. Mais dans de rares cas, le bourreau n'est autre qu'un professeur. "Généralement le harcèlement de l'enseignant vis-à-vis de l'élève se traduit par du dénigrement, des humiliations répétées,

des menaces et des regards méprisants. Des chercheurs soulignent que le comportement de l'enseignant harceleur va à l'encontre des missions de l'école et met à mal le devoir de protection auquel est soumis tout adulte responsable d'enfants mineurs", indique l'UFAPEC (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique), dans une analyse récente consacrée à cette thématique.

SI LE SUJET du harcèlement commis par des enseignants a été tabou pendant très longtemps, de plus en plus de parents d'élèves osent s'exprimer. Depuis le début de l'année, près de 60 plaintes concernant des profs harcelant envers des élèves ont été adressées au délégué général aux droits de

l'enfant.

"Les élèves et les parents en parlent plus qu'avant. On remarque clairement une augmentation du nombre de plaintes concernant le corps enseignant. Malheureusement, les directions ne prennent pas toujours la situation très au sérieux. Pourtant, la parole de l'enfant doit être prépondérante et

tous les cas doivent être traités avec sérieux", indique-t-il.

Dans les faits, les parents de victimes se heurtent souvent à un mur quand ils veulent porter plainte. Certaines directions se cachent parfois sous divers prétextes pour ne pas prendre de mesure à l'encontre des professeurs incriminés. Les professeurs nommés paraissent souvent indéboulinables, quelle que soit la gravité des faits qui leur sont reprochés.

"Certaines directions se servent du fait que le professeur soit nommé comme prétexte pour ne rien faire. Mais ce n'est pas un argument. Même un professeur nommé peut recevoir des remarques, des sanctions disciplinaires ou être renvoyé. Le harcèlement est une faute grave!", précise-t-il.

Ma. Be.